

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE JAUNE – Bulletin spécial Sud-Ouest

Le préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte météorologique pour le phénomène :

ORAGES

pour l'ensemble du département.

L'alerte est valable à partir du **samedi 10 mai 2025 à 15h00, jusqu'au dimanche 11 mai à 00h00.**

En début d'après-midi de samedi, une dégradation orageuse aborde les Pyrénées-Atlantiques par le sud puis progressent vers le nord en remontant le long de l'Aquitaine en cours d'après-midi. La dégradation orageuse atteint les Charentes en début de soirée. Au sein de cette dégradation, des orages forts pourraient circuler. Sous les orages les plus forts on attend de fortes intensités pluviométriques (20/30 mm en 1h), de la petite à moyenne grêle, des rafales de vent jusqu'à 70/90 km/h et une activité électrique marquée. Cette dégradation s'atténue progressivement par le sud en début de soirée et milieu de nuit de samedi à dimanche.

Il est demandé aux maires de porter une vigilance particulière, d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux, sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures préventives nécessaires sur le plan local pour assurer la sécurité des personnes et des biens et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<ul style="list-style-type: none">• Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants• Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires• Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement• Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations	<ul style="list-style-type: none">• À l'approche d'un orage, mettez à l'abri les objets sensibles au vent ou pouvant être inondés• Éloignez-vous des arbres et des cours d'eau• Abritez-vous dans un bâtiment en dur• Tenez-vous informés et évitez de vous déplacer• Évitez les promenades en forêt• Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques• Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins• limiter strictement les déplacements

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

Le préfet,

Grégory TECRU